

La Tribune

Internationale des Langues Vivantes

*Magazine d'échanges et de recherches en langues vivantes
des grandes écoles, des filières universitaires
et des entreprises, dans le cadre européen*

Le projet LEM

Langues d'Europe et de la Méditerranée

Le projet LEM

Henri GIORDAN

Un site de référence pour les langues d'Europe et de la Méditerranée

Jean-Pierre DALBÉRA

Fonctionnalités du portail LEM et choix technologiques

La diversité linguistique : une politique européenne

Xavier NORTH

La politique linguistique de la France

Philia THALGOTT

Les politiques linguistiques du Conseil de l'Europe

Teresa CONDEÇO

Politique de multilinguisme dans l'Union européenne

Nobutaka MIURA

La Francophonie et le plurilinguisme dans le contexte japonais

Exposer des langues

Michel COLARDELLE

Les langues au Musée national des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

Florence PIZZORNI-ITIÉ

Les langues dans un musée de société

Le LEM en France

Salem CHAKER

Le berbère et le projet LEM : réflexions et perspectives

Brigitte GARCIA

Les langues des signes sur le LEM

Le LEM en Italie

Francesco DE RENZO

Le LEM et la diversité linguistique en Italie

Colloque à l'université de la Calabre

Extraits de la convention avec l'université de la Calabre

Les partenaires du LEM

Le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

Le ministère de la Culture et la politique linguistique de la France

Le LEM en Italie

LES LANGUES D'ITALIE



Francesco De Renzo

Le LEM et la diversité linguistique en Italie

Les lignes essentielles du projet LEM ont été définies voilà déjà plus de dix ans. En effet, dès 1994, Henri Giordan avait clairement conçu la nécessité de représenter la richesse et la variété des patrimoines linguistiques d'une manière efficace et scientifique, de faire appel aux connaissances de spécialistes universitaires comme à celles élaborées par un effort de connaissance autonome des minorités linguistiques elles-mêmes. Ces données devaient être rassemblées et diffusées à l'aide de ressources informatiques et, notamment, d'Internet.

Aujourd'hui, ce projet a mûri, il a été complété et il fait appel aux moyens technologiques actuels qui sont beaucoup plus performants. Le Département des Sciences du langage de l'université La Sapienza de Rome et l'Observatoire Linguistique et Culturel Italien ont adhéré au projet dès le début et l'université de la Calabre vient de rejoindre cette équipe en assumant la coordination des activités italiennes du LEM.

La diversité linguistique en Europe

Après plus de dix années, un projet qui était alors à l'avant-garde est devenu une nécessité, comme l'a souligné hier M. Xavier North. Il y a au moins deux autres raisons qui rendent, pour ainsi dire, un tel projet urgent. La première réside dans la conscience, désormais plus mûre, de la richesse constituée par la diversité linguistique en tant que patrimoine culturel. La seconde concerne l'exigence de disposer d'informations fiables d'un point de vue scientifique sur les langues et les communautés linguistiques de l'Europe et de la Méditerranée. Ce dernier aspect est aujourd'hui de la plus grande importance, non seulement parce que les informations sur les langues font défaut sur Internet, mais aussi et surtout parce que celles que l'on y trouve manquent de rigueur scientifique et sont, le plus souvent, fragmentaires. À ces considérations, il faut ajouter notre accord sans réserves sur les buts généraux du projet : défendre et promouvoir la diversité linguistique non seulement au niveau des langues nationales et officielles, mais aussi au niveau des langues régionales ou minoritaires. Cet engagement a des implications importantes qui concernent l'intégration sociale et le développement du dialogue entre les cultures, même comme condition et soutien d'une politique de cohabitation pacifique entre les différentes communautés linguistiques qui vivent en Europe et autour de la Méditerranée.

Bien que l'Europe soit indiscutablement plurilingue, la réalité de sa diversité linguistique est presque inconnue à la plus grande partie des citoyens européens. Si l'on excepte, évidemment, l'existence de langues nationales, on connaît peu des communautés séculaires et millénaires comme les arberesh et les grecanici du sud de l'Italie ; et l'on connaît moins encore les langues qu'on parle dans les Balkans ou dans l'Europe de l'Est. Les situations linguistiques et culturelles des pays africains et du Moyen-Orient méditerranéen sont encore plus inconnues, bien que ces pays représentent l'une des plus importantes réalités politiques et culturelles en contact direct avec l'Europe.

Cette ignorance trouve sans aucun doute son origine dans une méfiance historique, surtout au niveau institutionnel, envers la pluralité linguistique. Dans plusieurs pays européens, même dans ceux plus profondément plurilingues comme l'Italie, l'alloglossie est, en effet, toujours vue d'une manière suspecte et elle est considérée, de fait, comme un caractère négatif. De l'autre côté, l'opinion publique est

Francesco De Renzo

rarement sollicitée par ces questions, si l'on exclut les cas où les différences linguistiques sont à l'origine de querelles politiques et de revendications territoriales.

*Langues d'hégémonie
et pluralité linguistique*

Tout compte fait, ces dernières années, l'intérêt général envers les questions de la diversité linguistique a souvent concerné la peur d'une diffusion incontrôlable de l'anglais aux dépens des langues nationales, au point que l'on s'est demandé parfois si les langues européennes résisteraient à cette invasion. En effet, plusieurs personnes pensaient, et pensent encore, que tout le monde finira par parler anglais. Pour signaler cette contamination on a forgé des mots comme *franglais*, *itangliano*, *svinglese*, qui ont eu quelques effets dans l'opinion publique.

À propos du danger représenté par l'anglais, les argumentations de Tullio De Mauro me semblent convaincantes. Il soutient qu'il s'agit fondamentalement de craintes excessives, puisque l'expérience passée porte à penser que l'affirmation d'une langue comme instrument de communication internationale n'a pas réprimé la naissance et l'expansion des autres langues. Ainsi, pendant la longue période où cette fonction fut jouée par le latin, les plus importantes traditions linguistiques européennes ont pu naître et se consolider. Mais cela n'advint pas davantage lorsque le français lui-même a joué un rôle semblable (De Mauro 2004). L'existence d'une pluralité de langues n'a pas disparu devant une langue reconnue comme langue préférentielle dans les communications internationales.

Pourtant, ce faux danger a eu un effet positif : il a été l'occasion de rappeler à la conscience des citoyens européens l'exigence de sauvegarder l'important patrimoine historique et culturel représenté par la variété des langues, y compris à l'intérieur de chaque pays.

À vrai dire, ces thèmes sont loin d'être inédits, au moins en ce qui concerne l'Italie, dont le vaste plurilinguisme a été plusieurs fois l'objet de réflexions théoriques et politiques. Déjà, après l'unification de l'Italie, en 1861, le linguiste

Graziadio Isaia Ascoli¹ mettait en garde contre le danger que le nécessaire apprentissage de l'italien de la part d'une population presque totalement dialectophone et analphabète avait pour conséquence la mise en péril du patrimoine historique et culturel constitué par les dialectes et par les langues des minorités.

Dans la seconde moitié du siècle passé, beaucoup étaient convaincus que les dialectes et les langues minoritaires se perdraient inévitablement en faveur de l'usage exclusif de l'italien, qui exerçait une importante pression, surtout grâce à la diffusion de la télévision. On croyait que le sicilien, le piémontais, l'arberesh ne pourraient pas résister à l'expansion de la langue nationale qui garantissait une communication plus ample et plus prestigieuse. Mais justement à cause de cela, il est vite apparu nécessaire de défendre et de protéger la diversité et notamment les minorités, et donc d'en valoriser la présence réelle dans la société, à partir des institutions scolaires. Leur disparition signifierait un véritable appauvrissement des traditions historiques et culturelles qui constituent une partie intégrante de l'histoire italienne elle-même.

Toutefois, et malgré les profonds changements sociaux et culturels des dernières cinquante années, ce nivellement n'est pas advenu : 60 % des Italiens utilisent chaque jour, à côté de l'italien, les langues de minorité et les dialectes, sans aucun conflit.

Or, l'italien ou le français ne sont certainement pas le ladin ou le breton. Les conditions sont objectivement différentes. Le rapport de force de l'italien envers les dialectes et les langues de minorités était, et reste aujourd'hui encore, incommensurablement plus dominant que celui de l'anglais envers les langues nationales. Ces dernières peuvent compter sur des millions et des millions de locuteurs, mais aussi sur une stratification d'usages officiels et privés, littéraires et communs qui se renouvellent chaque jour.

Les langues en Europe

La valeur de ce principe réside dans la conscience que la diversité linguistique est un trait spécifique de l'Europe et qu'elle ne se limite

pas aux langues officielles des Pays membres, mais qu'elle est, au contraire, constituée par une variété de langues régionales et/ou minoritaires qui vivent à l'intérieur des frontières administratives de chaque pays. Il s'agit de langues qui vont du ladin des vallées des Dolomites au gaélique irlandais, au basque en France et en Espagne, pour ne donner que quelques exemples.

Mais quelles sont donc les langues en Europe ? Il s'agit là d'un calcul difficile, puisque la présence de dialectes, langues minoritaires et langues nationales, détermine l'une des plus importantes fragmentations linguistiques du monde.

Comme le dit Tullio De Mauro : « le plurilinguisme n'est donc ni un programme ni une utopie, il est un trait distinctif de la réalité géopolitique qu'il faut considérer » (De Mauro 2004).

Il s'agit de langues qui ont une tradition séculaire, « dont les premiers usages écrits publics, qui peuvent être attestés et documentés, remontent au Moyen Âge et à la Renaissance » (De Mauro 2004). Plusieurs d'entre elles dépassent les frontières des pays, et cela n'arrive pas seulement pour des langues d'une grande importance démographique, comme le français, l'italien ou le russe, mais aussi pour des langues d'une importance démographique mineure, comme le catalan, l'albanais, etc. Autrement dit, les frontières administratives ne rendent pas compte de l'énorme variété linguistique de l'Europe. Il faut souligner que dans certains pays, comme par exemple en Grèce et en Hongrie, il y a des minorités historiques qui n'ont pas encore reçu une reconnaissance officielle. Bien que le tableau de la diversité linguistique soit donc déjà extraordinairement varié, il l'est en réalité encore davantage.

Cependant ce noyau de langues officielles peut représenter un des premiers buts de développement du LEM. Il s'agit d'un choix opérationnel nécessaire, considéré comme une direction initiale de travail qui peut compter sur des communautés plus enracinées, souvent activement engagées dans des travaux d'étude et de documentation. C'est un choix partiel, si l'on considère que le grand phénomène migratoire a apporté avec soi des groupes d'individus avec des

langues et des traditions culturelles différentes. Et plusieurs de ces groupes proviennent précisément de pays de la Méditerranée.

La diversité linguistique en Italie

Si le plurilinguisme est un trait constitutif pour l'Europe tout entière, en Italie il présente des caractères encore plus déterminés et définis. En effet, des idiomes qui appartiennent à des groupes linguistiques différents coexistent depuis des siècles à côté de l'italien. Il s'agit des langues des minorités que l'on dit d'ancien établissement pour les distinguer des groupes des minorités de nouvel établissement, c'est-à-dire de nombreux groupes qui sont le résultat de la récente poussée migratoire. Ces deux groupes, auxquels il faut ajouter les dialectes, sont des aspects importants de la situation linguistique italienne.

Les minorités linguistiques historiques

Les minorités linguistiques d'ancien établissement, que l'on nomme aussi minorités historiques, sont diffusées sur tout le territoire national. Certaines d'entre elles se trouvent en Italie depuis plusieurs siècles ; d'autres, comme la minorité grecophone, depuis plus de mille années, d'autres encore, comme la communauté germanophone du Haut Adige, depuis presque un siècle.

Bien qu'elles soient une partie intégrante de l'histoire italienne elle-même, dans le passé une tradition hostile aux minorités s'est imposée qui a exalté et pratiqué jusqu'à ces dernières années le mépris pour « la mauvaise herbe dialectale » et pour l'alloglossie en général. Depuis quelque temps, cependant, on enregistre une importante évolution vers la reconnaissance. Comme j'y ai déjà fait allusion, depuis 1999, grâce à l'influence décisive des organisations européennes et internationales, le Parlement italien a enfin approuvé une loi de tutelle des minorités linguistiques « historiques ».

Le choix des domaines dans lesquels on peut exercer la protection n'est pas indifférent. Comme des études et des recherches sur cet objet le rappellent, la survivance et la valorisation des langues et des cultures des minorités se réalise à

travers leur présence dans les formes de la culture officielle : école, administration publique, *mass media*². Il s'agit de domaines stratégiques pour la tutelle active des langues et cultures qui font partie du patrimoine historique et culturel de notre pays.

Les groupes minoritaires officiellement reconnus par la législation italienne sont ceux qui parlent occitan, français, franco-provençal, allemand et langues germanophones, slovène, ladin, frioulan, croate, toscan ou albanais, néogrec, catalan, sarde. Les communautés gitanes n'ont au contraire aucune reconnaissance. Voici une liste des minorités linguistiques italiennes, avec l'indication historique de leur établissement :

- *Communautés albanaises* : Elles sont arrivées en Italie entre le XV^e et le XVI^e siècle. Le noyau le plus nombreux se trouve en Calabre, mais elles sont présentes dans toutes les régions méridionales : Campanie, Abruzzes, Molise, Basilicate, Pouilles, Sicile.

- *Communautés catalanes* : le catalan est parlé à Alghero, en Sardaigne.

- *Communautés francophones* : le français est sur un pied d'égalité juridique avec l'italien dans le Val d'Aoste selon les termes de l'article 38 du Statut spécial (loi du 26 février 1948, modifiée par la loi constitutionnelle du 31 janvier 2001).

- *Communautés franco-provençales* : le noyau le plus nombreux se trouve dans le Val d'Aoste, d'autres communautés se situent en Piémont et, enfin, dans le Sud dans deux petits villages des Pouilles, dans la province de Foggia : Faeto et Celle San Vito (environ 1 700 habitants).

- *Communautés frioulanes* : le frioulan est parlé dans toute la région du Frioul Vénétie julienne.

- *Communautés germanophones* : le noyau le plus considérable et celui du Haut Adige ou Tyrol du Sud, qui coïncide avec la province de Bolzano, il est devenu territoire italien après la première Guerre mondiale. On y parle aussi des dialectes germaniques, et l'allemand est la langue officielle de l'instruction et de l'administration. D'autres noyaux germanophones, qui se sont formés par suite des migrations entre le XI^e et le

XIV^e siècle sont : les *Mocheni*, dans la province de Trente ; les *Cimbri*, dans les provinces de Vérone et Vicence ; les *Walsers* entre le Piémont et la Vallée d'Aoste ; d'autres groupes se trouvent dans de petites communes des provinces de Belluno et d'Udine.

- *Communautés grecophones* : les communautés grecophones, néogrec, *greco* ou *griko*, se trouvent dans les Pouilles, dans le Salento, dans la province de Lecce et en Calabre, dans la province de Reggio de Calabre. Certains considèrent cette langue héritière directe de la grecité classique, d'autres la rattachent à la période byzantine.

- *Communautés ladines* : le ladin est parlé dans les provinces de Bolzano, Trente et dans le Cadore.

- *Communautés occitanes* : les noyaux les plus nombreux parlant occitan sont en Piémont, dans les provinces de Cuneo et de Turin, mais un noyau survit aussi dans une petite commune de la Calabre, Guardia Piemontese.

- *Communautés sardes* : le sarde est parlé dans la région Sardaigne tout entière, on y reconnaît deux variétés principales, *logudorese* et *campidanese*.

- *Communautés slavophones* : le noyau le plus considérable se trouve dans les provinces du Frioul Vénétie julienne, où l'on parle slovène ; un autre noyau slavophone se trouve au sud de Rome, dans la région du Molise, où on parle croate dans les trois petites communes de San Felice, Acquaviva Collecroce et Montemiro (environ 3 500 habitants).

En raison des émigrations internes, de nombreux groupes de membres des minorités historiques se trouvent dans les villes de Cosenza, Reggio de Calabre, Palerme, Rome, Turin, Milan.

Il n'y a pas de données officielles sur le nombre de locuteurs, mais on peut l'estimer au plus à environ trois millions. Cependant, une donnée qui mérite d'être soulignée, est le fait que, stimulés par la nouvelle loi, les langues des minorités montrent des signes d'intense et extraordinaire vitalité. En effet, une nouvelle conscience s'est développée grâce à l'élévation générale du niveau d'instruction et à une plus sûre connaissance de l'italien ; on ne voit plus l'alloglossie comme une

condition d'infériorité, mais plutôt comme une identité linguistique et culturelle particulière que l'on est fier de valoriser.

Langues immigrées : les nouvelles minorités

Un autre aspect de la diversité linguistique concerne l'existence, en Italie, des nouvelles langues immigrées, ou des minorités linguistiques d'implantation récente. L'Italie a récemment connu une immigration importante. Si l'on considère seulement les immigrés en situation régulière, on est passé de 298 000 en 1980, à plus de deux millions et demi en 2004. Quelles sont ces langues et quel est leur nombre ? C'est une question encore plus difficile que celle qui concerne les minorités historiques. Récemment le maire de Rome, Walter Veltroni, a parlé d'environ 160 langues différentes parlées dans la capitale. Et selon les données officielles du ministère de l'Instruction publique, les pays de provenance des élèves sont plus de 191. Dans l'école on est passé de 30 000 élèves étrangers en 1992-1993, à plus de 360 000 en 2005, dont 40 % dans l'école primaire. Le problème principal de ces élèves est surtout la connaissance de la langue.

Les effets les plus importants concernent, naturellement, l'école, mais quelque chose est en train de changer dans le panorama éditorial aussi. Une intéressante recherche effectuée pour la Bibliothèque de l'université Catholique du Sacré-Cœur de Plaisance nous informe que les journaux « extracommunautaires » publiés en Italie utilisent au moins 15 langues différentes : roumain, arabe, albanais, ukrainien, chinois et tous les autres idiomes des communautés les plus représentées (Fiorentini 2005). Selon les données diffusées à la fin de 2004, le tirage total est de 250 000 copies. Mais il y en a aussi en français, pour les communautés africaines, en anglais et on trouve même des publications bi- ou trilingues, où la langue d'origine est accompagnée d'italien et/ou de français ou d'anglais.

L'importance des nouveaux groupes linguistiques est évidente et elle pose, comme dans beaucoup d'autres pays d'ailleurs, des problèmes fondamentaux sur des dynamiques de cohabitation et de respect des droits linguistiques. L'évidence des nombres nous amène à penser que ces problèmes sont à aborder en s'appuyant sur

une connaissance réelle des autres cultures et des autres langues, comme le LEM se propose de le faire.

*Les dialectes et l'italien :
une solidarité renouvelée*

Cependant, la présence des dialectes est un des aspects les plus caractéristiques de la situation linguistique italienne. Autrefois, on avait souligné que le dialecte et l'italien constituaient des alternatives de code pour de nombreux locuteurs qui pouvaient ainsi choisir entre italien et dialecte selon la situation communicative, ce phénomène est communément désigné par le terme de *code-switching*.

Aujourd'hui, en revanche, c'est un usage mixte, simultané d'italien et de dialecte qui progresse. Le dialecte n'est plus seulement un code alternatif, mais il devient une ressource linguistique qui prend place à côté de l'italien. Cependant, l'avancée de l'italien ne détermine plus le recul du dialecte, qui au contraire se renforce significativement dans cette nouvelle modalité communicative. Bref, au-delà de la possibilité de commutation de code, le mélange des codes est de plus en plus utilisé : outre le *code-switching*, on a aujourd'hui souvent recours au *code-mixing*.

À partir des données les plus récentes (Istat 2003), on peut remarquer que les polarisations sur une utilisation prévalente du dialecte ou de l'italien se stabilisent d'une façon remarquable, avec un progrès constant de l'italien, surtout en famille. De toute façon, la donnée la plus intéressante est justement la tendance à l'élargissement, dans tous les contextes examinés, de l'usage simultané de l'italien et du dialecte. Cet usage mixte augmente significativement aussi bien avec les inconnus, que dans le groupe qui a franchi le cap des soixante-quinze ans, et dans celui des enfants entre 6 et 10 ans. Depuis cinq ans, l'usage mixte a augmenté de 4 points de pourcentage pour les enfants, de plus de 2 points pour les personnes entre 35 et 44 ans et d'environ 8 points pour les personnes âgées. Cette tendance semble plus forte dans les zones fortement dialectophones (Vénétie, Trentin, Campanie, Calabre, Sicile) où l'usage mixte a augmenté vertigineusement de 10 points de pourcentage.

La langue littéraire elle-même, notamment avec un écrivain comme Andrea Camilleri, reflète cette nouvelle force du dialecte, qui est accueilli sans condescendance, comme un phénomène naturel. La différence avec l'accueil réservé aux cas illustres, mais élitaires, de Gadda ou de Pasolini est très significative. En effet, le succès d'un Camilleri s'explique non seulement par son indubitable qualité littéraire, mais aussi par le fait qu'il existe une réalité mûre pour accepter sa proposition linguistique dans laquelle italien et dialecte sont utilisés comme deux usages linguistiques égaux, l'un à côté de l'autre. Le dernier roman de l'écrivain arberesh (albanais d'Italie) Carmine Abate, *Il mosaico del tempo grande*, va plus loin en articulant de façon efficace italien, dialecte calabrais et arberesh (Abate 2006).

Mistilinguisme et jointure générationnelle

Une clé importante pour comprendre la nouvelle situation linguistique doit en effet être recherchée dans la jointure entre des générations fortement monolingues (dialectophones ou alloglottes) et de nouvelles générations beaucoup plus instruites, capables de manier avec aisance les codes différents. Le gap générationnel dans la connaissance de l'italien s'est effectué dans un temps trop court pour éliminer la persistance des dialectes et des autres langues.

Au-delà des différences, en effet, la persistance des dialectes et des langues des minorités est essentiellement due à l'entrelacement entre des dynamiques générationnelles, l'élévation des niveaux d'instruction et la diffusion très lente de l'italien. Paradoxalement, si au cours de plus de 150 ans de vie unitaire le processus d'italianisation avait été plus incisif, il aurait vraisemblablement érodé la persistance des dialectes et des langues des minorités. Bref, ce qui était un retard culturel, c'est-à-dire le manque d'alphabétisation, devient à présent un avantage culturel. La tenue des dialectes et des langues des minorités provient, en définitive, de la nouvelle confiance linguistique des locuteurs, mais aussi de la façon très lente avec laquelle le processus de diffusion de l'italien s'est produit.

Langue maternelle, notion plurielle

Autrement dit, s'il est vrai qu'au cours des dernières décennies l'utilisation des dialectes et des langues des minorités a de plus en plus diminué, il est vrai aussi que a) de nombreux locuteurs ont gardé un usage passif, c'est-à-dire la capacité de comprendre le dialecte même si leur production individuelle reste orientée vers l'italien ; b) d'autres locuteurs ont appris et apprennent le dialecte hors de chez eux, chez les amis et dans leur milieu, en excluant ainsi la peur sociale du dialecte des parents ; c) aujourd'hui, pour de nombreux enfants, le dialecte ou la langue minoritaire ne sont pas, en réalité, en opposition avec l'italien ; au contraire, elles sont de véritables *autres langues maternelles*. Il est difficile qu'actuellement des enfants aient comme langue maternelle seulement un dialecte ou une langue de minorité, tandis qu'il est plus probable qu'ils sont soumis à une exposition à deux langues ce qui leur permet de les maîtriser toutes les deux.

Bien qu'avec des dynamiques opposées, cette multiple réalité linguistique a des répercussions remarquables qui touchent jusqu'aux générations plus anciennes. En effet, la diffusion de l'écoute télévisuelle et la dynamique générationnelle normale (où la personne ancienne doit nécessairement se mesurer avec ses enfants et ses petits enfants qui alternent et mélangent italien et d'autres langues) ont permis que, même dans les groupes d'âge plus mûr, l'italien soit utilisé à côté du dialecte et que tous les deux deviennent, alternativement ou mélangés, langues de communication quotidienne.

La donnée nouvelle n'est donc pas l'extension de l'italien (ce qui était donné pour acquis), mais plutôt la consolidation des dialectes et des langues des minorités à côté de l'italien, à chaque âge et à chaque niveau. La nouvelle réalité est composée de coexistence, d'échange, finalement d'alternatives disponibles.

Le LEM en Italie : l'utilité sociale du projet

La situation linguistique italienne présente donc des facteurs indubitablement dynamiques que le LEM se propose de faire connaître, surtout en ce qui concerne les langues des minorités. Le LEM représente, en effet, une opportunité remarquable, puisqu'il offre un lieu commun de rencontre et d'échange entre les différentes communautés, en leur assurant des connexions et une visibilité internationales.

Cela est utile pour plusieurs raisons. Du point de vue scientifique, ce projet constitue une opportunité pour analyser le rapport entre conscience active et passive des parlants, les modifications des structures intérieures aux langues et les études sur ces aspects. Cependant, ce qui est plus important encore est que le LEM offre l'opportunité d'une participation directe des communautés linguistiques. Il permettra non seulement de fournir des données sur les initiatives, les études, les événements qui représentent des aspects culturels, sociaux et économiques ; mais aussi de tenir ces données à jour et de suivre l'évolution culturelle liée à ces langues à travers la présentation de films, d'images, de textes, de documents sonores, etc. De cette façon, l'opinion publique pourra mieux connaître les nombreuses initiatives nées à la suite de la loi 482 de 1999. La section du LEM vouée à l'instruction et à l'éducation sera particulièrement utile. Dans ce domaine, il y a des expériences intéressantes, avec des résultats et des méthodologies qui devraient être mises en commun afin de constituer un point de repère et de favoriser confrontations et échanges.

Les premières réponses officielles concernant la faisabilité du LEM en Italie permettent de voir son avenir avec confiance. En effet, le 18 novembre 2005, une convention officielle entre l'université de la Calabre et le Forum des Langues de France a été signée. La convention, dont on parlera plus longuement plus loin, a été signée par le Recteur de l'Université et par le professeur Henri Giordan, et elle a été contresignée, entre autres, par le Délégué Général pour la langue française et les langues de France, M. Xavier

North, et par l'Assesseur pour les Minorités linguistiques pour la province de Cosenza.

Cependant, un climat favorable à la reconnaissance de la valeur de la pluralité linguistique se constate non seulement en Italie, mais aussi dans d'autres pays d'Europe. Aujourd'hui, c'est au niveau mondial que les initiatives en faveur des minorités et de la diversité linguistique suscitent l'approbation de l'opinion. Ce consensus est devenu un discours obligé et on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas simplement d'affirmations de principe politiquement correctes. Dans ce contexte, il est essentiel de mettre en œuvre des engagements concrets en faveur d'une véritable politique orientée vers la valorisation de la diversité linguistique. Le LEM constitue une occasion de mettre en pratique de tels engagements.

En effet, il importe d'abord, à notre avis, de connaître, d'être mieux informés sur ce que sont les communautés linguistiques européennes de la Méditerranée. Le lien entre Europe et Méditerranée est historiquement si évident qu'il semble inutile d'en souligner les caractères. Au-delà des racines culturelles et des rapports historiques, ce lien est d'une actualité qui n'échappe à personne : les nations européennes sont l'un des buts principaux de l'émigration d'habitants des pays de la rive sud de la Méditerranée. L'immédiate prise en considération des autres cultures méditerranéennes est donc nécessaire non seulement pour l'Europe, comme pour les nations de la Méditerranée et les promoteurs du LEM en sont heureusement conscients. Il s'agit d'un choix qu'il faut souligner, car il permet de lutter contre l'intolérance qui tend à violer les droits linguistiques des différentes communautés.

Mais pour que cette connaissance des réalités linguistiques de cet espace géopolitique soit possible, il importe, en priorité de donner faire entendre la voix des différentes communautés, c'est-à-dire de leur donner des instruments d'expression appropriés afin qu'elles atteignent avec force et vigueur le plus grand nombre de citoyens. Le projet du site LEM, grâce à sa conception et aux technologies informatiques avancées qu'il propose, donne les garanties nécessaires en ce sens.

Francesco De Renzo

Le projet LEM est un projet ambitieux qui prend toute sa signification en œuvrant pour l'union de l'Europe et de la Méditerranée. Ce projet nécessite un engagement sans faille des Institutions qui œuvrent dans ce domaine. Mais les moyens matériels nécessaires étant réunis, il réussira grâce à l'aide directe des communautés linguistiques et du monde de la recherche et de la culture et à leur engagement. La réussite du LEM sera une œuvre collective qui permettra d'établir un rapport d'égalité entre les grandes langues et les langues mineures, entre les langues européennes et les autres langues de la Méditerranée.

L'ignorance envers la diversité linguistique est nuisible, car elle détermine indifférence et hostilité ; une simple affirmation de principe en faveur de la variété des langues est également stérile, si elle ne s'accompagne pas d'une effective connaissance et d'un soutien social à l'égard des langues et des initiatives des communautés linguistiques. Le LEM œuvre en ce sens, c'est là sa vocation et sa raison d'être, scientifique et politique d'un même mouvement.

Francesco De Renzo

Université de la Calabre.

NOTES

1. In De Mauro 1984, 88-105 et 357-359.
2. Voir l'ouvrage essentiel de Siguan ; Mackey 1986.

RÉFÉRENCES

- Abate, Carmine 2006. - *Il mosaico del tempo grande*. - Milano : Mondadori, 2006. - 140 p.
- Ascoli, Graziadio Isaia 1870. - « Proemio ». - In : *Archivio Glottologico Italiano*. - 1870, p. V-XXXV. [Id]
- Berruto, Gaetano 2004. - *Prima lezione di sociolinguistica*. - Roma ; Bari : Laterza, 2004. - 196 p.
- Camilleri, Andrea 2002. - *Storie di Montalbano*. - Milano : Mondadori, 2002. - CLXIX-1679 p. - (Meridiani).
- 2004. - *Romanzi storici e civili*. - Milano : Mondadori, 2004. - CXXVIII-1785 p. - (Meridiani).
- De Mauro, Tullio 1984. - *Storia linguistica dell'Italia unita*. - Bari : Laterza, 1984. - 569 p. - (Biblioteca di cultura moderna ; 585). - éd. orig. : 1963.
- 1992. - « Minoranze linguistiche : questioni teoriche e storiche » - In : *L'Italia delle Italie / Tullio De Mauro*. - 2 edizione rivista e accresciuta. - Roma : Editori Riuniti, 1992, p. 86-109. - (I Cirri ; 5). - éd. orig. : 1987.
- 1992. - « Monolinguisimo addio ». - In : *L'Italia delle Italie / Tullio De Mauro*. - 2 edizione rivista e accresciuta. - Roma : Editori Riuniti, 1992, p. 110-124. - (I Cirri ; 5). - éd. orig. : 1987.
- 2004. - « Il plurilinguismo come tratto costitutivo dell'identità italiana ed europea ». - In : *Synergie Italie*. - Paris. - 2004, vol. I, n° 1, p. 19-25.
- De Renzo, Francesco 2002. - « La nouvelle loi et les minorités linguistiques en Italie ». - In : *Les langues de la Méditerranée / dir. Robert Bistolfi ; Henri Giordan*. - Paris : L'Harmattan, 2002, p. 131-140.
- 2003. - « Les minorités linguistiques en Italie » - In : *Les langues régionales ou minoritaires dans la République / textes réunis et présentés par Henri Giordan ; Tangi Louarn*. - [Puylaurens] : IEO éd., 2003, p. 61-71.
- Florentini, Barbara 2005. - « I giornali degli stranieri : Alcune indicazioni per le biblioteche multiculturali ». - In : *Bibliotime, rivista elettronica per le biblioteche AIB-Emilia Romagna*. - Luglio 2005, vol. VIII, n° 2. <http://www.spbo.unibo.it/bibliotime/>
- Francescato, Giuseppe 2006. - « Sociolinguistica delle minoranze ». - In : *Introduzione all'italiano contemporaneo / Alberto A. Sobrero*. - Roma ; Bari : Laterza, 2006. - Vol. II : La variazione e gli usi.
- Giordan, Henri (éd.) 1992. - *Les minorités en Europe : droits linguistiques et Droits de l'Homme*. - Paris : Kimé (diffusion Presses universitaires de France), 1992. - 685 p. - Avec une carte des langues d'Europe hors texte.
- Istat [Istituto Nazionale di Statistica] 2002. - « Lingua italiana, dialetti e lingue straniere ». - In : *Lettura e linguaggio : Indagine multiscopo sulle famiglie*. - Roma : Istat, 2002, p. 215.
- Lorenzetti, Luca 2002. - *L'italiano contemporaneo*. - Roma : Carocci, 2002. - 127 p. - (Le bussole ; 67).
- Siguan, Miquel ; Mackey, William F. 1986. - *Éducation et bilinguisme*. - Paris : Unesco, 1986. - 147 p.
- Telmon, Tullio 1994. - « Aspetti sociolinguistici delle eteroglossie in Italia ». - In : *Storia della lingua italiana / L. Serianni ; P. Trifone*. - Torino : Einaudi. - Vol. III, p. 923-950.

Colloque à l'université de la Calabre

Le 18 novembre 2005 s'est déroulé à Cosenza un Colloque organisé autour de la signature d'une convention entre le Forum des Langues de France et l'université de la Calabre, dans le but de réaliser le projet LEM. Le choix de l'Italie comme premier partenaire de ce projet conçu en France par Henri Giordan n'est pas dû au hasard.

Dans le passé, une collaboration fructueuse avait été établie entre Henri Giordan et l'Osservatorio Linguistico e Culturale Italiano dirigé par Tullio De Mauro à l'université de Rome « La Sapienza ». J'ai eu la chance de participer à cette expérience et j'ai constaté alors un profond accord entre nous sur nos objectifs et nos méthodes de travail. Nous nous étions promis de poursuivre l'étude de la diversité linguistique dès que nous en aurions la possibilité. Aujourd'hui, après quelques années, je suis heureux d'avoir pu reprendre cette œuvre commune, dans le même esprit, en partageant, il faut de dire, une conscience plus précise de ce qu'elle représente.

Je suis plus que jamais persuadé de la nécessité d'un projet qui donne la parole aux différentes communautés linguistiques ainsi que du fait que les communautés linguistiques doivent participer directement et démocratiquement à l'élaboration et à la gestion des données qui les concernent.

Je suis en outre convaincu qu'il est devenu nécessaire de lutter contre la prolifération, concernant les groupes linguistiques de l'Europe et de la Méditerranée, de données sans valeur scientifique et souvent très fragmentaires. Aujourd'hui, plus encore que par le passé, je crois que pour agir de façon efficace en faveur du multilinguisme, il est indispensable de fournir au public des citoyens, des chercheurs, des institutions, des écoles, des faiseurs d'opinions, des instruments de connaissance efficaces. Il faut être à même d'échanger des expériences et des informations scientifiquement contrôlées et tenues à jour aussi fréquemment que possible. En ce sens, il faut le souligner, le temps a travaillé pour nous. Les instruments informatiques actuels que le LEM se propose d'utiliser permettront d'intégrer de façon conviviale des données très diverses, des images, des vidéos et des enregistrements sonores jusqu'aux documents plus traditionnels, textes et données bibliographiques.

Le Colloque international de Nice consacré à ce projet en avril 2005 a permis de le présenter au public et a mis en évidence la nécessité d'amorcer le processus de création de réseaux d'information dans l'ensemble des pays de la région euroméditerranéenne. Il a paru naturel de commencer par l'Italie en raison à la fois de l'importance de sa tradition en faveur de ses minorités linguistiques et des liens noués avec Henri Giordan. L'université de la Calabre a su saisir l'opportunité de jouer, dans ce cadre, un rôle de coordination du LEM au niveau national.

Cela est heureux, car la Calabre est une région qui comporte des minorités linguistiques importantes et dynamiques. L'université de la Calabre a pris en compte depuis longtemps les minorités linguistiques et, d'une façon générale, elle a engagé des programmes en faveur de la diversité linguistique. Les interventions du Recteur et du Doyen durant le Colloque dont nous rendons compte ici témoignent de cette orientation.

En outre, l'activité des spécialistes qui animent et dirigent des centres d'études et de recherche spécifiques, témoigne d'une vocation de respect de la diversité linguistique et culturelle de cette Université, au niveau national comme au niveau international. Cette activité scientifique, qui est naturellement chargée d'implications politiques, a souvent trouvé des appuis au niveau administratif. L'existence, au sein de l'administration de la province de Cosenza, d'un assessorat aux minorités linguistiques très actif illustre parfaitement cette situation. Les interventions des autres participants au colloque témoignent clairement de cette vocation.

Francesco Altimari, vice-Recteur de l'université de la Calabre, est aussi professeur ordinaire de langue et littérature albanaises et il dirige un observatoire sur les minorités linguistiques très actif. Dans son intervention, il met en évidence qu'une telle attention envers la diversité linguistique est l'une des matrices politiques et culturelles de l'université de la Calabre et il souligne que la collaboration avec le LEM doit être prioritaire, non seulement pour la défense des langues, mais aussi pour lutter contre les attitudes de rejet qui ont marqué la politique de nombreux États européens, attitudes dont les communautés arberesh et occitane de la province de Cosenza ont subi les conséquences.

L'intervention ès qualités de l'Assesseur aux Minorités linguistiques de la Province de Cosenza va dans le même sens ainsi que celle du Maire de la commune occitane de Guardia Piemontese, qui représente un bel exemple de défense et de revalorisation de son identité culturelle. La communauté occitane de Guardia a en effet subi dans le passé une cruelle répression en raison de sa foi vaudoise. Convertis dans le sang au catholicisme, les Occitans calabrais ont maintenu l'occitan durant des siècles, et aujourd'hui, ils combattent le risque d'extinction de leur langue à l'aide d'audacieux programmes comprenant l'élaboration de dictionnaires et manuels scolaires pour l'occitan ainsi qu'à travers une activité de sensibilisation de la population sur la nécessité de ne pas se priver de la valeur unique de leur patrimoine linguistique. Nous devons au Maire de Guardia Piemontese une expression particulière-

ment heureuse qui résume l'esprit du LEM par ces mots : « il s'agit d'un projet qui embrasse l'Europe en même temps que ce petit village ».

Les interventions de Xavier North et Michel Alessio réaffirment l'esprit qui a présidé à l'engagement du ministère de la Culture dans le LEM et le lien stable et fort avec l'Italie. Et elles mettent en évidence qu'une fructueuse collaboration entre la France et l'Italie est bien engagée et nous garantit de pouvoir mener à bien un projet qui fasse connaître, et donc respecter, promouvoir et valoriser, la diversité linguistique et culturelle.

Depuis la signature de cette convention, les contacts se sont intensifiés entre nous et nous avons pu amorcer une collaboration fructueuse. Ces débuts prometteurs nous assurent que nous saurons mener à terme un travail qui devra se poursuivre sur plusieurs années.

Francesco De Renzo

Université de la Calabre.

Principales interventions

Francesco Altimari. Cette rencontre a été organisée sous la forme d'un séminaire de travail. Nous avons voulu lui donner ce caractère parce que nous espérons et nous souhaitons qu'il soit le premier d'une série qui verra la participation de notre Université avec le Forum des Langues de France, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture et le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, représentés ici par le prof. Henri Giordan, MM. Xavier North, Michel Alessio et Jean-Pierre Dalbéra.

Le projet qui va vous être présenté, le portail des Langues d'Europe et de la Méditerranée (LEM), ne concerne pas seulement les langues minoritaires. Il s'agit d'un projet ambitieux qui se propose de valoriser la diversité linguistique tout court et la richesse linguistique européenne. Nous sommes reconnaissants au prof. Giordan, responsable scientifique du LEM, d'avoir accepté notre invitation et d'avoir rendu possible la création dans notre université de Calabre, du Centre italien de ce projet d'envergure européenne. Ce projet vise à utiliser les technologies numériques modernes en s'appuyant sur un réseau constitué par les meilleurs spécialistes de la matière traitée. En effet, l'un des problèmes qui se posent aujourd'hui, dans le cadre technologique représenté par les nouveaux mass media, est celui d'assurer une validité scientifique incontestable aux données transmises sur le réseau. Ce projet est un projet d'avant-garde par rapport à ce qu'on trouve aujourd'hui sur internet, parce qu'il cherche à offrir au public des informations fiables sur la pluralité des langues, des informations bien différentes des informations que l'on trouve le plus souvent dans ce domaine sur le Web.

Le LEM, en outre, se développe sur des bases solides. Nous nous appuyons sur le travail réalisé en France depuis deux ans déjà et nous étendons le champ de ce projet aux réalités régionales et territoriales de l'Italie.

La possibilité d'un travail commun est due à l'action de Francesco De Renzo, qui a été le véritable moteur des initiatives et que je voudrais donc remercier. C'est lui qui a créé ce pont entre nous grâce à son engagement résolu pour la valorisation des traditions linguistiques. Nous étions ensemble dans la commission de l'Instruction publique, créée par le ministre De Mauro immédiatement après l'approbation de la loi-cadre pour les minorités linguistiques 482/99. Depuis lors, des rapports de travail constants nous ont permis de partager plusieurs expériences. D'ailleurs, des initiatives semblables ne peuvent se concrétiser que si elles sont portées par des sensibilités et des personnalités qui partagent l'essentiel.

Ces travaux bénéficient aussi de la participation de l'assesseur aux Minorités Linguistiques de la province de Cosenza, Mme Donatella Laudadio, avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration, pouvant toujours compter sur sa sensibilité institutionnelle et sur sa capacité opérative. Il s'agit, du reste, de l'un des rarissimes assessorats en Italie spécifiquement voué aux minorités linguistiques, le seul du Centre et du Sud de l'Italie. Nous avons aussi parmi nous M. Andrea Muglia, maire de Guardia Piemontese, qui s'emploie activement à l'œuvre méritoire de défense et de valorisation de la culture occitane, avec lequel nous avons établi une collaboration étroite en ce sens. En ce qui concerne l'Université, nous pouvons compter non seulement sur les collègues présents que je remercie pour leur

participation, mais aussi sur l'intervention du doyen de la Faculté des Lettres et de Philosophie, le prof. Franco Crispini, depuis toujours défenseur assidu des exigences de la diversité linguistique. M. le Recteur de l'Université, le prof. Giovanni Latorre, signera officiellement la convention qui unit l'université de la Calabre et le Forum des Langues de France dans le projet LEM. Avant de donner la parole aux autres conférenciers, je voudrais m'arrêter brièvement sur les raisons de notre engagement dans le projet LEM.

On sait qu'il existe en Italie une loi importante qui protège les minorités linguistiques. L'un des mérites de la loi 482/99 est celui d'avoir fait sortir les minorités de leur coquille. Cela peut sembler bizarre, mais chaque communauté, ou mieux, chaque communauté à l'intérieur de chaque minorité, était renfermée en elle-même et blessée – dans le meilleur des cas – par une politique de négligence. Mais, le plus souvent, elle était l'objet d'une répression explicite de sa différence. Dans le passé, les nombreuses minorités dispersées sur le territoire national étaient vues comme des incidents regrettables. Un peu comme, me racontait le prof. Giordan, une carte qui mettait graphiquement en évidence la présence des minorités linguistiques en Grèce, blessa l'attaché culturel de l'ambassade de Grèce en France. Ces signes, ces points tracés sur la carte de la Grèce étaient ressentis par le fonctionnaire grec, comme autant de coups de poignard qui transperçaient l'image de son pays. Nombreux sont ceux qui ont longtemps pensé comme lui que les identités nationales sont refermées sur elles-mêmes. Nous découvrons aujourd'hui que ce sont au contraire des identités ouvertes, après deux siècles de politique d'homogénéisation qui voulait nous convaincre qu'il n'y avait pas de différences à l'intérieur de chaque État. Le modèle était celui que rappelle Alessandro Manzoni dans *Mars 1821*, un modèle selon lequel tous les pays, toutes les communautés devaient se penser comme « une langue d'armes et d'autel ». S'il n'en n'était pas ainsi, alors on recourait à des voies de fait pour chercher à homogénéiser. Celui qui était porteur de petites ou grandes différences se

sentait mal à l'aise à l'intérieur d'États qui cherchaient à nier ces différences. Aujourd'hui, heureusement, le climat est différent, nous en avons fini avec ces nationalismes. Il y a un climat nouveau, européen, dans lequel chacun se sent chez soi, avec sa spécificité. Ce n'est pas un hasard si, sur le drapeau européen, on peut lire dans les différentes langues : « *unité dans la diversité* ». Nous ferions bien, sans doute, d'exposer dans les bureaux administratifs de nos communautés cette devise à côté de notre drapeau et du drapeau européen. Ce serait une bonne action civique que de rappeler ces trois éléments, pour faire réfléchir sur le fait qu'être un peu différents ne fait pas mal, que, au contraire, cela fait du bien à la démocratie, cela fait du bien à une conception de citoyenneté ouverte.

En Italie, grâce à cette loi qui reflète cette orientation européenne, on commence en effet à apprécier un peu les expériences positives que chaque communauté a héritées de son passé, qu'elle a produit au cours de son histoire et qui la rendent différente par rapport aux autres communautés. Chaque minorité est différente parce que le territoire, l'histoire et sa condition l'ont rendue différente.

Aujourd'hui, nous nous enrichissons des expériences qui proviennent de centres comme le Forum de Langues de France, qui nous a proposé le plan de ce projet et qui nous suggère comment orienter notre engagement. Si nous nous ouvrons à la confrontation et si nous arrivons à nous accorder, nous finirons par mieux faire notre travail, par le faire d'une façon plus efficace de sorte qu'il ait des effets dans notre communauté et aussi dans les autres en faisant valoir l'expérience commune.

L'histoire de l'humanité a avancé grâce aux contacts, grâce au fait que les cultures se sont croisées. L'histoire de la culture est une histoire de contamination, et c'est une histoire éternelle de l'humanité. On a du mal à comprendre qu'il y ait encore des gens qui, même à de hauts niveaux politiques, ignorent ces éléments essentiels de l'éducation. En fin de compte, la civilisation humaine est faite de ce que chaque peuple a pris et a donné à d'autres peuples. Comment peut-on,

aujourd'hui, distinguer des identités prétendument pures qui soient porteuses de modèles de civilisations supérieures, alors que nous savons bien que dans certains domaines on est redevable à la civilisation chinoise, arabe, juive ? Méconnaître cela signifie méconnaître l'histoire de l'homme. Pour ce qui nous concerne, nous ne faisons que souligner cette valeur de pluralité, et nous ne défendons pas des micro-identités qui valent en elles-mêmes, mais nous sauvegardons des segments de civilisation que l'on met en communication avec les autres civilisations. De ce point de vue, je suis tout à fait d'accord avec l'orientation innovatrice du projet LEM qui n'oppose pas les langues de moindre diffusion à celles de diffusion plus large. Nous défendons les variétés linguistiques parce que chaque variété en elle-même est un enrichissement de l'histoire de l'homme ; dans cette perspective, qu'il s'agisse donc d'une réalité de 500 habitants comme pour Guardia Piemontese, cette petite commune de la Calabre où l'on parle occitan, ou que l'on défende une langue de grande tradition littéraire, dans les deux cas, on fait une opération également digne pour l'humanité. À plus forte raison est méritoire l'action de ceux qui cherchent à sauver de l'oubli un segment important de civilisation comme l'occitan de Guardia, témoin de siècles de luttes vécues par les communautés elles-mêmes, témoignage d'un modèle qui est aujourd'hui le paradigme d'une civilisation qui revendique un droit de cité égal après avoir été opprimée et réprimée par l'histoire.

De ce point de vue, ce projet est une réponse politique et culturelle à la société actuelle qui a besoin de créer des dialogues et des ponts et non de s'enfermer, de se protéger dans des châteaux et autres forteresses. La vision de la fermeture marque la fin d'une civilisation, elle refuse le dialogue et la rencontre avec d'autres peuples. La fermeture est un symptôme de faiblesse, de défaite. La civilisation qui regarde vers l'avenir est la civilisation qui regarde au-delà des forteresses. Je crois que cette sauvegarde des traditions culturelles, linguistiques, littéraires des peuples d'Europe, des traditions différentes sont une haute réponse politique, culturelle et scientifique

qu'on donne à la société actuelle. Je pense que cet acte significatif qui vient de cette journée de travail, marque un moment historique. Un tournant qui rassemble ces expériences et leur donne une dimension internationale, une dimension plurinationale où il y a de la place aussi pour la tradition linguistique et culturelle de Guardia, comme il y a de la place pour beaucoup de traditions linguistiques et culturelles qui font l'Europe. L'Europe est ainsi grâce au rapport de chaque communauté qui lui est liée. Ce projet trace une voie nouvelle et l'Université joue un rôle actif dans le parcours de ces voies de convergence avec les administrations, avec les associations du territoire. Pour éviter le gaspillage des ressources aussi. Car, dans le passé, d'importantes ressources ont été souvent dissipées sans rien produire de sérieux. Il a suffi d'un accord entre Province, Commune et Université pour obtenir des résultats positifs : Hans Kunert a pu réaliser ainsi un premier dictionnaire électronique de l'occitan de Guardia et on est en train de travailler à la publication de livres scolaires. Il faut peu de chose, de gros investissements ne sont pas nécessaires, mais ces investissements doivent naturellement avoir un but. C'est la stratégie qui est ici importante. Si l'on a une stratégie, les ressources sont fonctionnelles à la stratégie et aux objectifs. Et le LEM a conçu une stratégie efficace et positive dont le but est de catalyser l'engagement scientifique, l'engagement des associations et l'engagement politique. Je remercie donc nos amis français de leur disponibilité et d'avoir commencé ce parcours commun qui n'est pas seulement avec notre Université, mais qui implique aussi des administrations comme la Région, la Province et les Communes. Nous espérons que dans un an nous aurons défini concrètement notre programme de travail et que nous nous réunirons à nouveau pour discuter des résultats et des développements du LEM.

Maintenant, je voudrais donner la parole au doyen de la Faculté de Lettres et Philosophie, que je remercie non seulement de sa présence, mais aussi et surtout parce que, jusqu'à présent, il a toujours soutenu les actions didactiques et de recherche que nous menons ici dans ce domaine.

Franco Crispini, Doyen de la Faculté des Lettres et Philosophie. Je remercie le prof. Altimari de son invitation. Je participe toujours avec intérêt et attention à ce genre de travaux. Je ressens une grande admiration pour le travail patient, lent, que le prof. Altimari est en train de mener dans le temps. Je crois avoir apporté moi-même une petite contribution personnelle en participant au financement de projets dans le domaine arberesh. Je suis donc avec une grande attention le thème de la diversité linguistique et des communautés qu'on appelle minoritaires.

C'est justement sur la base de cet intérêt, et sans aucune intention polémique, que je voudrais avancer une petite proposition lexicale : la substitution d'un terme. On parle souvent de valorisation des minorités linguistiques ; or, en ce qui concerne les minorités, en effet, je n'utiliserais pas *valorisation*, puisque, en y réfléchissant, je trouve ce terme inapproprié. On devrait parler plus correctement de *restitution* : c'est-à-dire d'une restitution, pour le goût et les valeurs d'aujourd'hui, des patrimoines linguistiques sédimentés et accumulés par l'histoire. Ce ne sont pas des fossiles, ni des choses mortes, ils sont restitués parce qu'ils reprennent une vie nouvelle.

Cela pourrait sembler une simple question lexicale, mais si l'on dit qu'il faut valoriser quelque chose qui a une valeur en elle-même, alors il me semble qu'on ne s'exprime pas correctement. Je ne suis pas un linguiste, et je ne veux pas m'improviser tel. Il s'agit plutôt de comprendre la perspective différente de la restitution. Restitution, à la sensibilité du présent, de tout ce qui s'est accumulé, qui demeure dans une conscience publique, qui se nourrit positivement de la diversité des langues.

Je ne pense pas que mes observations d'aujourd'hui nous débarrasseront du mot valorisation. Cependant, il y a un plaisir intellectuel à ébranler le langage commun : pourquoi valoriser ce qui a déjà une valeur ? Il s'agit plutôt de rappeler l'importance de la diversité linguistique. Cela me semble l'un des sens les plus profonds du projet LEM qui, en effet, ne se propose pas de valoriser, mais de rappeler à l'attention de tout le monde la richesse de la pluralité des langues. Ce

changement de lexique est donc important aussi pour comprendre le sens de cette opération. Je ne veux pas dire qu'avec cette acception, les choses s'amélioreront. Mais c'est déjà un peu mieux, puisqu'on comprend pleinement le sens, la délicatesse et la complexité de l'opération. En effet, la *restitution* n'est pas une chose simple, elle est un travail extrêmement complexe pour lequel il est nécessaire de projeter avec soin et rigueur, comme on l'a fait et comme on le fait en instituant le LEM.

Francesco Altimari. Je remercie le doyen pour ses mots qui ne sont pas seulement de circonstance. Il faut justement saisir ces éléments pour éviter de transformer des moments officiels en ressassements de discours stéréotypés. Nous avons ainsi une stimulation de plus à aller de l'avant.

Je donne maintenant la parole aux membres de la délégation française, les représentants de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, M. Xavier North, délégué général et M. Michel Alessio, chargé de mission et enfin à M. Jean-Pierre Dalbéra qui représente le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Je dois exprimer mon admiration pour le Gouvernement français, qui a su traduire cette nouvelle sensibilité pour la richesse linguistique en mettant l'accent sur le domaine des langues minoritaires. Il faut prendre conscience de la richesse de la langue dans le contexte de l'intégration européenne et de l'importance de la valorisation des langues comme un pont de dialogue entre les cultures. Il s'agit d'un point essentiel, parce qu'une zone comme l'Europe se caractérise aussi à travers la devise du drapeau européen, qui est *unis dans la diversité...* Je me félicite que l'institution que MM. North et Alessio représentent, ait traduit ce message européen justement dans la perspective de défendre les expressions linguistiques de la France. C'est un fait que je considère d'un grand intérêt politique et culturel.

Xavier North, Délégué Général à la langue française et aux langues de France. Deux mots, simplement. Parvenus à ce point de nos travaux, il faut entrer dans le projet lui-même. Deux mots pour vous remercier de l'accueil chaleureux que ce très beau campus de la Calabre nous a réservé ; je veux saisir l'occasion pour souligner l'intérêt, la portée et l'importance de ce projet. Je me souviens, en 1989, d'une rencontre avec le grand écrivain Alberto Moravia. Je suis allé le rencontrer à Rome avec le ministre français avec lequel je travaillais alors, et nous lui avons demandé son avis sur l'avenir de l'Europe, il nous a répondu tout de suite... « *Les langues sont la véritable merveille de l'Europe, ne l'oubliez pas* ». Je n'ai jamais cessé de penser à ces mots. Mais cette merveille, il faut la défendre, la développer, la valoriser et, comme l'a dit le doyen, la restituer. Le projet de réseau sur les langues et les cultures de l'Europe de la Méditerranée dans lequel nous sommes engagés, est un projet très important et il peut maintenant compter avant tout sur la collaboration scientifique de deux équipes, l'une française, l'autre italienne. Le prof. Giordan est la personne qui a élaboré ce projet en France ; il s'agit d'un projet politique dans le sens fort du mot, parce qu'il nous donne l'occasion d'envoyer un signal marquant notre engagement pour une Europe qui respecte ses langues, ses minorités. C'est à cause de cela que ce projet doit être soutenu. Je vous souhaite bon travail et je vous remercie une fois encore de votre accueil.

Michel Alessio, Chargé de mission à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. En France, le statut des langues autres que la langue nationale n'est pas formellement précisé par la loi. Ainsi, il n'y a pas, dans le droit français, de texte équivalent à la loi italienne de 1999 sur les « normes en matière de tutelle des minorités linguistiques », et la France n'a pas adhéré à la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. Il n'en demeure pas moins qu'un ensemble de dispositions réglementaires et de pratiques souples permet de prendre en considération la pluralité des langues sur le territoire de la République.

Longtemps, seuls le français, son statut et ses conditions d'emploi ont fait l'objet des préoccupations publiques. Dès 1539, l'ordonnance royale de Villers-Cotterêts impose aux tribunaux de prononcer et d'enregistrer les actes de justice « en langage maternel français ». Dans la période récente, la politique linguistique des gouvernements s'est principalement adossée à deux textes : un amendement à la Constitution introduit en 1992, qui précise que « la langue de la République est le français », et la loi du 4 août 1994, qui consacre de jure la situation acquise du français comme langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics.

Néanmoins, les nouveaux paradigmes de la vie culturelle, le combat pour la pluralité, la décentralisation politique et une vision élargie des droits de l'homme ont amené les pouvoirs publics à reconnaître, dans leur variété, les autres langues des citoyens français. Dans le même temps, à l'échelle du monde, promouvoir la diversité est le nouvel horizon assigné à l'action de l'État, et la France a œuvré pour que l'Unesco adopte la Convention sur la diversité des expressions culturelles. Nous savons que nous vivons dans un monde multipolaire, dont l'avenir suppose le rejet de l'uniformisation.

La promotion du français et le respect de la diversité linguistique sont aujourd'hui présentés comme des causes étroitement solidaires, y compris à l'intérieur de nos frontières : la Délégation générale à la langue française est devenue en 2001, Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Ce changement d'appellation a marqué le lancement d'une politique linguistique globale et équilibrée, qui fait leur part aux langues dites régionales ou minoritaires à côté de la langue commune et des langues étrangères, dans le cadre du plurilinguisme européen.

L'époque est révolue où l'on croyait (ou voulait croire) que la pratique de plus d'une langue était nuisible au développement intellectuel de l'enfant : le système français d'enseignement s'ouvre aux langues dès l'école élémentaire, et tente d'organiser une offre d'apprentissage qui ne se limite pas à l'anglais. De son côté, le ministère de

la Culture, à travers la DGLFLF, a pris acte de la réalité plurilingue du monde et en tire logiquement une politique à plusieurs facettes : promotion de la traduction (du français vers les autres langues et inversement), soutien aux langues de France comme vecteurs de créativité et de rayonnement culturel, encouragement à l'intercompréhension entre langues apparentées.

Dans ce contexte, le LEM, site en construction sur les langues d'Europe et de Méditerranée, entre en claire résonance avec l'action de l'État. Il prend sa place, modeste mais nécessaire, dans le tissage de relations nouvelles au sein de ce vaste ensemble géopolitique. La convention franco-italienne qui associe l'université de Calabre à l'équipe française comme les deux premiers maillons d'une chaîne atteste l'importance que prennent désormais les questions de langues dans la vie des sociétés, dans leurs rapports entre elles, dans leur rapport à elles-mêmes. Bâti autour d'un réseau de chercheurs, le LEM sera la ressource documentaire fondamentale sur la pluralité des langues dans l'espace euro-méditerranéen. Il faut y voir l'esquisse d'un nouveau modèle culturel, la préfiguration d'une époque où une meilleure connaissance de leurs langues, de toutes leurs langues, permettra aux habitants de cet espace, pour une petite part, de mieux se comprendre et se connaître eux-mêmes...

Jean-Pierre Dalbéra, Conseiller du directeur du MCEM. Je vais vous présenter le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, ce nouveau Musée national que l'État français a décidé de construire à Marseille dans le cadre de la réhabilitation du Fort Saint Jean, monument historique situé sur le Vieux-Port qui est affecté au ministère de la Culture. Ce nouvel établissement sera un musée sur la diversité culturelle de l'Europe et de la Méditerranée, avec la mission de promouvoir le partage et les échanges entre civilisations. Il présentera notamment les langues dans les différents pays de cette vaste aire géographique.

C'est un projet culturel qui ouvrira ses portes en 2011 et qui occupera 25 000 m² avec les expositions permanentes et temporaires. [M. Dalbéra présente une série d'écrans montrant les différents aspects de ce musée]. Il s'agit de

concevoir un musée capable de parler des sociétés d'aujourd'hui et de leurs grands problèmes sans ignorer pour autant le passé. Ce musée s'appuie sur le Musée national des Arts et Traditions populaires qui vient de fermer ses portes à Paris, les collections du MCEM seront étendues à l'Europe et à la Méditerranée, en particulier grâce aux objets de la collection sur l'Europe du Musée de l'Homme et à de nouvelles acquisitions.

Dès à présent, des expositions temporaires sont présentées à Marseille et une politique multimédia est développée depuis un an. Récemment, un site web franco-italien sur la culture de l'olivier en Méditerranée a été édité sur internet.

La participation du MCEM au portail des Langues d'Europe et de la Méditerranée s'inscrit dans cette politique. Il aura une place importante au sein du futur centre de ressources du musée où les langues seront associées aux présentations d'objets, et au patrimoine immatériel des différents pays concernés.

Francesco Altimari : Je remercie MM. North, Alessio et Dalbéra de l'augure d'une Europe de plus en plus attentive à la pluralité linguistique et du soutien que la Délégation générale à la langue française et aux langues de France comme le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée entendent donner au développement du LEM. Je donne maintenant la parole au prof. Henri Giordan, créateur et responsable scientifique du projet.

Henri Giordan présente le projet. *Nous ne reproduisons pas ici le détail de cette longue intervention dont on trouvera la substance dans l'article qui ouvre ce recueil. Il termine son intervention par les mots suivants.*

Je voudrais, pour conclure, souligner l'importance de l'accord que nous allons signer dans quelques instants et remercier l'université de la Calabre pour l'accueil qu'elle a bien voulu réserver à ce projet. Nous avons conçu le LEM comme un réseau coopératif et l'équipe animée par le prof. Altimari et le prof. De Renzo a accepté la lourde charge de mettre en place et de coordonner un réseau qui fera appel aux nombreuses minorités linguistiques de l'Italie.

En participant ainsi, dès aujourd'hui, à la mise en place de ce projet, l'université de la Calabre et les Autorités régionales, provinciales et communales qui s'associent à ce projet, permettent à l'Italie de jouer un rôle fondateur dans ce projet LEM qui désormais se présente à nous comme un projet franco-italien qui a l'ambition de concerner l'ensemble des Pays de l'Europe et de ses partenaires du Sud de la Méditerranée.

Francesco Altimari. Les mots du prof. Henri Giordan soulignent une fois de plus comment la volonté commune de coopérer se fonde sur un partage solide de buts et de méthodes, qui renforce le lien entre la France et l'Italie sur ces thèmes. Donnons maintenant la parole à l'assesseur pour les Minorités Linguistiques de la province de Cosenza.

Donatella Laudadio, Assesseur pour les Minorités Linguistiques de la province de Cosenza. J'adresse un salut à nos hôtes auxquels j'espère la Calabre a réservé le meilleur accueil ; je veux en outre remercier, pour ce projet scientifique entre universités, le Recteur, le Doyen et les professeurs de l'université de la Calabre et notamment le prof. Altimari, auquel il faut attribuer le mérite d'avoir maintenu en vie, pendant la dernière décennie, l'intérêt pour les minorités linguistiques à un niveau institutionnel, non seulement dans le domaine local, mais aussi au niveau national où il nous représente dignement. Je veux remercier le Maire Andrea Muglia et le premier adjoint au maire Calarco qui se prodiguent pour placer, aux côtés de l'action scientifique de l'Université, une action institutionnelle de soutien afin de protéger cette merveilleuse langue occitane qui a été aussi à l'origine de notre littérature.

Le fait de se retrouver rassemblés sur un tel projet signifie donc renouer ces liens linguistiques qui pendant les siècles se sont perdus ; la province participera à ce projet et elle est heureuse d'être un support institutionnel à toutes les initiatives scientifiques qui, à travers la langue, rendront visible une communauté entière. Je vous souhaite donc bon travail, certaine que le projet LEM rendra nos rapports encore plus solidaires.

Francesco Altimari. Je donne maintenant la parole au maire de Guardia Piemontese, premier représentant de la communauté occitane de la province de Cosenza, promoteur de plusieurs initiatives en faveur de la langue occitane, et exemple concret de la ténacité et de la volonté de souligner l'importance de la variété linguistique.

Andrea Muglia, Maire de Guardia Piemontese. Au nom de l'Administration communale, je souhaite la bienvenue à la délégation française et au Prof. Altimari, vice-Recteur de l'université de la Calabre, qui ont engagé directement Guardia Piemontese dans ce séminaire d'études sur le projet LEM. Je remercie aussi l'assesseur, Mme Donatella Laudadio pour toutes les initiatives entreprises en faveur de notre communauté occitane, comme celle de l'institution d'une bourse d'études en occitan à l'université de la Calabre, bourse confiée au prof. Hans Kunert, grâce auquel nous avons fait un important pas pour la défense de l'occitan de Calabre à travers la réalisation du dictionnaire occitan, mais aussi grâce aux études qu'il est en train de mener sur la langue de notre communauté afin qu'elle se munisse d'instruments efficaces pour son enseignement aux élèves de notre école. J'espère que, dans le futur, cette bourse d'études pourra devenir une chaire.

Je suis donc très satisfait de faire partie de ce projet LEM, j'en partage les buts et les ambitions parce qu'il s'agit d'un projet qui concerne l'Europe, mais ce petit village aussi. Je renouvelle donc officiellement notre volonté de collaboration avec le LEM, dont les buts sont extrêmement proches de notre volonté de garantir la survivance de la tradition linguistique si importante et singulière de Guardia Piemontese. Nous sommes une petite communauté qui a gardé, dans une situation d'isolement, la langue occitane pendant des siècles. Nous avons récemment intensifié nos rapports avec les autres communautés occitanes du Nord de l'Italie, cela a été un facteur très positif pour la croissance de la conscience de notre spécificité et des moyens pour ne pas la perdre. En ce sens, la possibilité de nous mettre en communication avec toutes les autres

expressions de la diversité linguistique de l'Europe et de la Méditerranée, comme le prévoit le LEM, nous semble une possibilité ultérieure et réelle pour défendre et valoriser notre spécificité.

Francesco Altimari. Voici venu le moment de la signature officielle de la convention entre le Recteur de l'université de la Calabre et le président de Forum des Langues de France, le prof. Henri Giordan. La convention sera également contresignée par le Délégué Général à la langue française et aux langues de France, par le représentant du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MCEM), par l'Assesseur aux Minorités Linguistiques de la province de Cosenza, prof. Donatella Laudadio et par le maire de Guardia Piemontese, Andrea Muglia. Donnons donc la parole au Recteur de l'université de la Calabre, Giovanni Latorre.

Giovanni Latorre, Recteur de l'université de la Calabre. Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux amis français. Notre Université est honorée de cette *partnership* avec des collègues et des institutions françaises. Je ne sais pas si vous en faites autant, mais nous les Italiens, nous vous considérons comme nos cousins pour souligner notre proximité historique et culturelle par-delà le voisinage géographique. Il faut souligner que cette proximité est aujourd'hui scellée par un rapport de collaboration à travers la création du Centre italien du LEM. Cela nous réjouit et nous enorgueillit. La France est le seul pays où chaque Italien aimerait vivre. À vrai dire, moi, j'ai malheureusement gravité autour du monde anglo-saxon pendant mes études. J'ai vécu à Londres pendant deux années et deux années et demie en Amérique, mais seulement parce que ma matière d'études, la statistique, est une matière plus anglo-indienne que française. Le hasard ne m'a donc pas donné la possibilité de faire de longs séjours en France. J'y ai été plusieurs fois, j'y ai étudié aussi, dans une université de Paris. Si l'on veut connaître les langues il ne faut pas seulement les étudier, mais aussi les pratiquer ; si on ne les pratique pas, on se rouille. Mais le français est une langue et une culture que nous sentons très proches. Par conséquent, nous voir liés par une

partnership avec des institutions françaises, cela nous fait vraiment beaucoup de plaisir ; de plus, on devrait multiplier les efforts pour avoir de plus en plus de rapports étroits avec des institutions françaises, parce qu'on en retirerait un avantage mutuel.

On le sait, les relations internationales sont très importantes puisqu'on vit dans une société de la connaissance dans un monde globalisé. Seuls ceux qui arrivent à parler au monde entier peuvent faire valoir leurs prérogatives. En commençant, naturellement, par ceux qui, dans le monde, partagent avec nous un patrimoine très vaste d'histoire, de culture. La collaboration internationale devient un facteur essentiel aussi pour mesurer la capacité, ou mieux, la qualité des choses que l'on fait dans le domaine universitaire, de l'enseignement et de la recherche. Afin de vérifier si une institution universitaire fait bien son travail, la première chose qu'il faut contrôler est la qualité et la quantité des rapports internationaux qu'elle arrive à tisser. Car, si l'on arrive à entrer dans un réseau de rapports internationaux, cela veut dire que l'on fait bien le travail d'enseignement et de recherche. De ce point de vue, la participation de notre Université au LEM est d'une grande importance, non seulement pour la qualité des interlocuteurs, mais aussi pour les buts du projet qui mettent en évidence comment la connaissance réciproque de la pluralité des langues et des cultures constitue la base pour un véritable respect de la diversité. Ainsi, avec les souhaits de toute l'Université pour la réussite de cette initiative et naturellement avec l'espoir que cette initiative ne soit que la première, non seulement sur le plan de la quantité, mais aussi sur celui de la qualité, je vous remercie et je vous renouvelle la bienvenue.

[Signature de la Convention]

Francesco Altimari. Je remercie le Recteur et je souligne l'importance de la signature officielle de la convention qui établit un rapport que nous sommes résolus à faire avancer rapidement. En ce sens on peut compter, dès à présent, sur les ressources déjà actives à l'intérieur de l'Université et qui ont donné leur adhésion au projet LEM : des départements de Linguistique, de Philologie, de l'Observatoire pour les Minorités Linguistiques à la Section d'Albanologie, au Centre d'études sur la Méditerranée.

Je crois que cet accord est la première pierre d'une construction qui va dans la direction d'une valorisation de la richesse linguistique et culturelle euroméditerranéenne, puisque, surtout aujourd'hui, on éprouve le besoin de valoriser les traditions de chaque peuple pour bâtir des ponts qui aident le dialogue entre les communautés. Je remercie encore les collègues français de nous avoir poussés dans cette direction et de nous avoir choisis pour cette voie commune que nous voulons, naturellement, ouvrir aux administrations extérieures à l'Université, de la Province à la Région, aux administrations intéressées, mais aussi aux autres universités italiennes avec lesquelles nous avons déjà des rapports étroits dans ce domaine. Et l'accord d'aujourd'hui renforce notre vocation en la projetant au niveau international. Merci.

Extraits de la convention avec l'université de la Calabre

Le projet LEM bénéficie de la contribution d'institutions et organismes publics et privés et travaille en accord avec les institutions qui le soutiennent. Cependant, il est un organisme indépendant qui agit avec une pleine autonomie scientifique et demeure responsable des données publiées ;

Le LEM a vocation à s'élargir et à intégrer d'autres partenaires dont la participation fera l'objet de conventions analogues à la présente ; [...]

Les deux institutions, le Forum des Langues de France et l'université de la Calabre, établissent une convention pour permettre la réalisation du projet LEM, qui a été conçu et mis au point par le Forum des Langues de France, avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), de la Mission de préfiguration du Musée national des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et la Mission de la recherche et de la technologie (MRT) du ministère français de la Culture ;

– Le présent Accord est signé par les représentants des deux Institutions contractantes, le Forum des Langues de France et l'université de la Calabre. La Convention sera contresignée, pour ratification et adhésion, par les Partenaires suivants :

– Le Représentant de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

– Le Représentant de la Mission de préfiguration du Musée national des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée en leur qualité de représentants des Institution qui ont contribué au projet depuis son début ;

– L'Assesseur aux Minorités Linguistiques de l'Amministrazione Provinciale de Cosenza, en sa qualité de représentant des communautés minoritaires présentes sur le territoire de la Provincia, et institution promoteur de l'organisme interprovincial de coordination et de proposition de la minorité albanaise dispersée sur le territoire national ;

– Le Maire de la Commune de Guardia Piemontese.

Il est établi et convenu entre les deux Institutions ce qui suit :

– Le Forum des Langues de France et l'université de la Calabre définiront d'un commun accord la composition du Conseil scientifique du LEM au niveau général et au niveau national de la France et de l'Italie.

– Le Forum des Langues de France sera responsable du recueil des informations pour les langues de France, de la constitution du réseau nécessaire à ce recueil, de la vérification des données avec le concours du Comité scientifique et de la validation de la mise en ligne des données. Il disposera pour cela de ressources propres qu'il lui appartiendra de réunir.

– L'université de la Calabre sera responsable du recueil des informations pour les langues d'Italie, de la constitution du réseau nécessaire à ce recueil, de la vérification des données avec le concours du Comité scientifique et de la validation de la mise en ligne des données. Elle disposera pour cela de ressources propres qu'il lui appartiendra de réunir.

- Le Forum des Langues de France et l'université de la Calabre uniront leurs forces pour faire connaître le projet LEM et obtenir les soutiens nécessaires à son développement. Le Forum des Langues de France a organisé au printemps 2005, à Nice, un premier Colloque international sur le projet LEM. L'université de la Calabre s'engage à organiser en 2006, sans préjuger de ses moyens, un second Colloque international qui pourrait être centré sur les enjeux scientifiques et culturels de ce projet avec la présentation et la mise en place du Comité scientifique international.

- Cette Convention est valide pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 2006. Elle pourra être renouvelée, trois mois avant la date de son échéance, sous condition qu'un accord soit signé par les parties contractantes et qu'elles approuvent un plan triennal de - Ces dispositions seront précisées dans un plan de développement pour la période 2006-2009, plan triennal qui comportera le chiffrage des ressources et des affectations de ces ressources. L'exécution de ce premier plan triennal, conformément au présent protocole, permettra de positionner l'université de la Calabre comme co-responsable avec le Forum des Langues de France, de la création du LEM, de la gestion d'ensemble du Portail et de son développement dans d'autres pays européens.

Forum des Langues de France

Università della Calabria

Le Président, Prof.
Henri GIORDAN

Il Rettore, Prof.
Giovanni LATORRE

Le texte de la présente Convention a été lu et approuvé par les institutions suivantes qui, sans être parties contractantes de la Convention, soutiennent l'initiative :

Xavier NORTH,
Délégué Général

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France (DGLFLF)

Jean-Pierre DALBÉRA
Conseiller du
Conservateur général

Mission de préfiguration du Musée national des
Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

Donatella LAUDADIO

Assessore alle Minoranze Linguistiche
della Provincia di Cosenza

Andrea MUGLIA

Sindaco del Comune di Guardia Piemontese